

COMMUNIQUÉ



Numéro 2324-012
Le 19 octobre 2023

Colloques et congrès – précisions

Afin de répondre à plusieurs interrogations concernant les inscriptions à des formations associées au plan de gestion, voici ce qui a été convenu entre les responsables du comité de perfectionnement pour définir les modalités de remboursement pour les personnes s'étant inscrites à un colloque ou congrès pour l'année scolaire 2023-2024 considérant une possible application d'un mandat de grève générale illimitée.

Comme la grande majorité, sinon la totalité des colloques et congrès ne remboursent pas les frais d'inscriptions, le comité s'est entendu pour assurer le remboursement des frais d'inscriptions déjà encourus. Toutefois, comme le personnel enseignant ne doit pas effectuer une prestation de travail pendant la durée de la grève, les autres frais encourus pour la tenue d'un colloque ou congrès ne seront pas remboursés (transport, hébergement, frais de repas ...).

Il est à noter que le plan de gestion est maintenu et que l'article 3.3.2 sera également appliqué. Les personnes s'étant inscrit cette année scolaire 2023-2024 à un colloque ou congrès et ayant été remboursées ne pourront pas participer à un colloque ou congrès à l'année scolaire 2024-2025, la participation étant bisannuelle pour les enseignants de la formation générale des jeunes.

Le SERL vous rappelle que les directions d'écoles et de centres n'ont aucunement le pouvoir de déterminer si le personnel enseignant doit participer ou non à une formation associée au plan de gestion comme stipulé au point 1.2 de la page du même document. Il appartient au personnel enseignant de choisir son perfectionnement qui correspond à ses besoins.

<https://sregionlaval.ca/wp-content/uploads/2023/10/Plan-de-gestion-relatif-au-perfectionnement-des-enseignants-2023-2024-2.pdf>

Pour toute autre question, communiquer avec Pierre Morin, responsable syndical du comité de perfectionnement au 450 978-1513.

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075

www.sregionlaval.ca

Pierre Morin

Responsable syndical du comité perfectionnement